

**AVIS N° 066-2017 / DC/BR / DG****Retard de paiement de coupons  
« COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE (CIE) »****Echéance du 12 juillet 2017**

Le Dépositaire Central / Banque de (DC/BR) rappelle au Teneurs de Comptes-Conservateurs que, conformément aux dispositions de l'avis N° 42/2008/DC/BR/DG du 24 juin 2008, le montant global des intérêts ou remboursement des titres à l'échéance doit être disponible au plus tard un (1) jour ouvré avant la date de fermeture des registres. Le DC/BR s'oblige à verser aux adhérents, le jour de la fermeture des registres, les sommes reçues en règlement des Evènements Sur Valeurs.

Nous vous informons que, suite à la fermeture du registre de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) le 12 juillet 2017, les fonds ne sont toujours pas disponibles dans les livres de la Banque de Règlement. En conséquence, le paiement interviendra dès que les fonds seront transférés au Dépositaire Central / Banque de Règlement.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SOGEBOURSE : Abidjan 5 et 7 Av. Joseph ANOMA Plateau - 01 B.P.1355 Abidjan 01 Tél: 20 20 14 89 ; Fax: 20 20 14 89

Pour le Directeur Général du DC/BR, le  
Directeur du Département des  
Opérations du Dépositaire, Chargé de  
l'Intérim

Guimba SYLLA

